



# NUBIOTECH FLC 2L SCE

## Floculant pour le traitement des eaux

### Floculant base végétale

#### Description

**Nubiotech FLC 2L SCE** est utilisé pour la clarification des effluents. Produit cationique, il est particulièrement performant pour la floculation des effluents chargés négativement. Sur certaines applications, Nubiotech FLC 2L SCE est également utilisé en tant que coagulant, en association avec un floculant. Il peut notamment remplacer le  $\text{FeCl}_3$ , les sels d'aluminium et ses dérivés, les coagulants organiques.

FLC 2L SCE est également utilisé pour aider la décantation des boues biologiques.

Il est également performant dans certains procédés d'épaississement et de déshydratation des boues.

#### Dosage et injection

**Nubiotech FLC 2L SCE** est à utiliser dilué. Le temps de contact dans l'eau à traiter doit être le plus long possible.

Selon le type et la qualité de l'eau à traiter, le dosage en tant que coagulant peut varier entre 100 et 1000 ppm.

En tant que floculant, le dosage peut varier entre 2 et 200 ppm



Your Biological Solution Company

# NUBIOTECH FLC 2L SCE



## Propriétés indicatives

|             |                               |
|-------------|-------------------------------|
| Aspect      | Solution aqueuse jaune claire |
| Extrait sec | 12.5 % environ                |
| pH          | 6-6.5                         |
| Viscosité   | < 5000 mPa. S <sup>-1</sup>   |

## Manipulation et stockage

Comme tout produit chimique, la manipulation doit être faite avec les protections appropriées. Merci de se référer à la fiche de données de sécurité. Le produit doit être stocké à une température supérieure à 5 °C.



Toutes les données et caractéristiques techniques ou recommandations contenues dans cette fiche technique n'ont qu'une valeur indicative qui ne saurait engager la responsabilité de NubioTech Environnement. Ces données doivent rester confidentielles. Les conditions de mise en œuvre du produit n'étant pas sous notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou dommage qui pourrait résulter de l'utilisation de celles-ci. En outre, aucune de ces données ne doit être considérée comme une permission ou une incitation à enfreindre un quelconque brevet